

Conseil en gestion de patrimoine

CDL PATRIMOINE

Conseil en Gestion de patrimoine

Adhérent de la Chambre nationale des conseils en gestion patrimoine

SARL au capital de 5000€

Immatriculé au RCS de BORDEAUX

sous le numéro 5001238789

62 cours Gambetta 33400 TALENCE / 05 57 81 61 88

mails :

jerome.andrade@cdl-patrimoine.com roger.bidarra@cdl-patrimoine.com

Site Internet : www.cdl-patrimoine.com

**Document d'entrée en première relation à
remettre au client lors de la première rencontre**

(conforme à l'article 325-3 du Règlement Général de l'AMF et à l'article L.520-1 du Code des assurances)

Activités réglementées :

CDL PATRIMOINE est immatriculé au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance sous le numéro 08042081 (consultable sur le site www.orias.fr). Ci-après la liste de nos statuts réglementés :

Activités exercées :

Conseil en investissements financiers

Conseiller en investissements financiers (CIF) adhérent de la Chambre Nationale des Conseils en gestion de patrimoine, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Les conseils donnés en matière de conseil en investissements financiers sont rendus de manière non indépendante (le conseil repose sur une analyse restreinte des différents types d'instruments financiers et la rémunération se fait par honoraires ou par commissions sur les instruments financiers).

Établissements promoteurs de produits mentionnés au 1° de l'article L. 341-3 du code monétaire et financier (notamment établissements de crédit, établissements de paiement, entreprises d'assurance et sociétés de gestion d'organismes de placement collectif) avec lesquels le cabinet entretient une relation significative de nature capitalistique ou commerciale : **Néant**

Courtage en assurance dans la catégorie « b »

Courtier en assurance positionné dans la catégorie « b » n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et

- qui propose un service de recommandation personnalisée, en expliquant au client pourquoi, parmi plusieurs contrats ou plusieurs options au sein d'un contrat, un ou plusieurs contrats ou options correspondent le mieux à ses exigences et à ses besoins.
- Entreprises d'assurance avec lesquelles le courtier peut travailler et travaille : **APRIL, ALPTIS, CARDIF, MMA, METLIFE**
- Entreprises avec lesquelles il existe un lien financier (si le courtier détient une participation directe ou indirecte égale ou > à 10 % des droits de vote ou du capital d'une entreprise d'assurance ou si une entreprise d'assurance détient une participation directe ou indirecte > à 10 % des droits de vote ou du capital du courtier) : **néant**.

Démarcheur bancaire et financier

Identité du ou des mandants pour lesquels le cabinet exerce une activité de démarchage : **NEANT**

Transaction sur immeubles et fonds de commerce

Titulaire de la carte professionnelle de transaction sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 3301 2016 000 013 562 délivrée par la CCI de BORDEAUX et permettant l'exercice de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce.

Assurance RCP et Garantie Financière : MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 160 Rue Henri Champion - 72030 Le Mans Cedex 9

Ne peut recevoir aucun fonds, effet ou valeur.

Courtage en opérations de banque et en services de paiement

Établissement(s) de crédit, de financement ou de paiement représentant plus de 33% du chiffre d'affaires au titre de l'activité d'intermédiation en N-1 : **Néant**

Établissements avec lesquels il existe un lien financier (si le cabinet détient une participation directe ou indirecte > à 10 % des droits de vote ou du capital d'un établissement de crédit, de financement ou de paiement) : **Néant** ;

Nombre et nom des établissements de crédit, de financement ou de paiement avec lesquels le cabinet travaille : **NEANT**

Le montant de la rémunération perçue de l'établissement de crédit, de financement ou de paiement et ses modalités de calcul vous seront communiqués avant la souscription

Mandataire non exclusif en opérations de banque et en services de paiement

Établissement(s) de crédit, de financement ou de paiement représentant plus de 33% du chiffre d'affaires au titre de l'activité d'intermédiation en N-1 : **néant**.

Établissements avec lesquels il existe un lien financier (si le cabinet détient une participation directe ou indirecte > à 10 % des droits de vote ou du capital d'un établissement de crédit, de financement ou de paiement) : **néant**.

Service de conseil portant sur un contrat de crédit immobilier

Le montant de la rémunération perçue au titre du service de conseil vous sera communiqué préalablement.

Informations sur la prise en compte des facteurs de durabilité

Les facteurs de durabilité pris en compte dans le processus de sélection des instruments financiers sont les suivants : les questions environnementales, sociales et de personnel, le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption et les actes de corruption

Informations sur les modes de communications

Dans le cadre de notre relation contractuelle, nous pourrions communiquer par courrier postal. L'utilisation d'un autre moyen de télécommunication fera l'objet d'un accord préalable de votre part.

Protection des données personnelles

Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant.

Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de notre activité et des services que nous vous proposons sont collectées et traitées par **RODIER CAROLE** en qualité de responsable de traitement au sens des dispositions du Règlement Général sur la protection des données personnelles (RGPD).

Ces données personnelles sont collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable de traitement).

Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles.

Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de cinq (5) ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs

spécialement prévus notamment en cas de litige.

Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, et limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse carole.rodier@cdl-patrimoine.com

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par courrier postal.

Assurance professionnelle

Assurance RCP et Garantie Financière : MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 160 Rue Henri Champion - 72030 Le Mans Cedex 9.

Litiges

En cas de litige ou de réclamation, les parties s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable.

Le client pourra présenter sa réclamation à l'adresse du cabinet, à son conseiller ou gestionnaire habituel qui disposera de 10 jours pour en accuser réception, puis de 2 mois à compter de son envoi pour y répondre.

Vous pouvez en second lieu saisir gratuitement un médiateur de la consommation, deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite et au plus tard dans un délai d'un an :

- Pour le conseil en investissements financiers : Le Médiateur de l'AMF, Madame Marielle COHEN-BRANCHE, 17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02 ou <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur> ;
- Pour les autres activités [**médiateur recommandé par la CNCGP**] : Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), service médiation de la consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 Paris ou <https://www.cmap.fr/offre/un-consommateur/>

En cas d'échec de la médiation, le litige pourra être porté devant les tribunaux compétents.

Autorités de tutelle

Au titre de l'activité de conseil en investissement financier : L'AMF – L'Autorité des Marchés Financiers – 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02

Au titre de l'activité d'intermédiaire en assurance et d'intermédiaire en opérations de banque et service de paiement : ACPR – Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR)– 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris cedex 09

Je soussigné(e) \$TITRE_CONTACT\$ \$PRENOM_CONTACT\$ \$NOM_CONTACT\$ atteste avoir pris connaissance du présent document d'entrée en relation.

Fait à le

Signature de la cliente / du client :